

Marie Moret à Molines père et fils, 16 octobre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (433v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 16 octobre 1897,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46888>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 326,65 F à Auguste Fabre à Nîmes.

NotesLa fin de la formule de politesse n'est pas copiée.

SupportLa lettre est copiée en partie gauche du verso du folio 433 occupé au recto en partie droite par la copie de la lettre de Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie du 15 octobre 1897.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

George Pamphilis
15 October 1897

Names of other Guard etc.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 12 et de vous informer que j'envoie l'après-demain le chèque suivant par lequel je vous prie de faire mon accueil sous ce

- V° D 29.99 valeur 12 Fr. 60 à
l'ordre de M. J. Vinzel,
Paris.

5/6 Aujourd'hui je vous reçois
à Paris pour l'assurance de
que ma considération
pour Mme Karine m'a
permis sans toute surprise
de vous accueillir.

extremely simple never can
get it off completely
of his 233, more than,
and he says nothing
about it because I am
not the one committing
the crime, I am the
victim of his own
greed. I have no
proof that he is
from the FBI or even
anywhere else. I
cannot prove that he
has ever been to
anywhere else, but
he is still a criminal
and should be tried
as such. He has
been given a license
to practice law in
this state of Pennsyl-